

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le 05/12/2024

ID : 089-218900694-20241202-076_2024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	12 + 1
DATE DE CONVOCATION		
26/11/2024		
Date d'envoi au contrôle de légalité :		
- 5 DEC. 2024		
N° d'ordre de la délibération		
076-2024		

SEANCE du 2 Décembre 2024
L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire
Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoints), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Patrice DOYEN, Philippe FERLET Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE
Absents excusés : Mme Nathalie LAMBERT pouvoir à Mme Renvoye Mme Viviane ROUSSEL
Absents non excusés :
Secrétaire de séance : Hervé CYGANKO
Renouvellement de la convention d'objectif Crèche/ Commune 2025 à 2027

Vu les décisions de la commune en faveur de la petite enfance

Considérant la politique visant à soutenir la Crèche dite Multi accueil Pomme d'Api

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité

- *Décident de renouveler la convention d'objectif pour 3 ans, 2 fois renouvelable 1 année. Soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2027 (pouvant être renouvelée jusqu'au 31 décembre 2029)*
- *Autorisent le Maire à signer la convention*
- *Et le mandatent pour inscrire la dépense au budget et pour en poursuivre l'exécution*

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire

Philippe GUINET-BAUDIN

